Le MEDEF dans nos lycées ? C'est encore non ! Pour une vraie politique antisexiste et laïque en lycée !

Le Conseil Régional AURA s'empare de l'égalité filles/garçons et souhaite favoriser "l'accès des filles aux professions scientifiques" car, dixit Catherine Staron vice-Présidente de Région elle-même, "on ne peut pas se priver de 50 % de nos cerveaux". On appréciera cette louable considération, qui fleure bon les années 1980, période à partir de laquelle des politiques volontaristes en direction des filles (et seulement des filles) ont été mises en place. Elles ont lamentablement échoué, reposant en effet sur deux présupposés erronés : les filles ne choisiraient pas une orientation par défaut d'information , ce qui est faux : elles vont plus se renseigner que les garçons sur les salons de l'orientation par exemple ; et il suffirait qu'elles soient présentes quelque part pour que disparaissent le sexisme et les inégalités, ce qui est faux aussi.

Quoi qu'il en soit, pour encourager les vocations (féminines), le Conseil Régional AURA a prévu de demander à des organisations d'intervenir auprès des jeunes en 2nde dans 204 lycées d'Auvergne-Rhône-Alpes

Or les critères de choix des structures sollicitées pour intervenir nous interrogent : il ne s'agit pas d'associations de lutte pour l'égalité filles/garçons reconnues et agréées, mais de fondations... voire d'organisations patronales !

On y trouve par exemple une branche de l'organisation patronale, l'UIMM Rhône Alpes dans la Drôme .

Le prétexte avancé par la représentante de la région : il s'agirait là d'un point d'entrée dans les entreprises. Il y a là une confusion évidente entre organisation au discours partisan et structure économique. Pourquoi la région n'a -t-elle pas proposé l'intervention d'organisations syndicales de salarié.es, qui comptent en leur sein de nombreuses professionnelles exerçant dans des métiers et filières scientifiques ?

Le rectorat quant à lui se borne à mentionner l'existence d'un accord national entre éducation nationale et MEDEF. Pour nos organisations, ce choix partisan de partenariat privilégié avec une organisation patronale est en totale contradiction avec le principe de service public.

Le MEDEF évoquera-t-il sa responsabilité dans les écarts de salaire (qui restent autour de 28 % à qualifications égales) et dans les temps partiels subis ou CDD qui touchent majoritairement les femmes, ou la prévalence des agressions sexistes et sexuelles dans de trop nombreuses entreprises, parfois dans une forme d'impunité que révèle régulièrement le contentieux prud'homal ? A la question de savoir si des moyens spécifiques avaient été déployés pour lutter contre le harcèlement sexiste et les violences sexuelles dans les filières trop masculinisées, par contre, aucune réponse concrète n'a été apportée, ni par la Rectrice, ni par la vice présidente aux lycées de la Région.

Les choix de la région Auvergne Rhône Alpes interrogent d'autant plus qu'une organisation "Lift", proposant "une solution clé-en-main pour des séances d'EVARS réussies", a remporté un appel d'offres de la région, dans le but d'initier une "action de lutte contre la pornographie dans les lycées de la région". Or, cette organisation, qui était la seule candidate à cet appel d'offres, est possédée à plus de 90% par le milliardaire d'extrême droite et exilé fiscal Pierre-Edouard Stérin et recourt à de pseudo-experts proches des milieux intégristes catholiques ce qui détourne l'Education à la Vie affective Relationnelle et Sexuelle de son objet. On ne peut, par ailleurs, que s'indigner du fait que Lift soit recensé par l'Education nationale dans les ressources numériques GAR et s'interroger sur son partenariat avec Lyon 2 et l'Inserm .

Les organisations syndicales CGT Educ'Action de l'académie de Lyon , Sud Éducation Rhône, la FSU et UNSA-Education dénoncent le dévoiement partisan et idéologique de l'école publique par un partenariat MEDEF éducation nationale, mais aussi par le financement de l'association LIFT par la région Rhône Alpes et son intervention dans les établissements. Elles continuent de revendiquer une éducation non genrée, la mise en œuvre et les moyens afférents pour les programmes d'EVARS et une véritable lutte contre les violences sexistes et sexuelles avant une loi-cadre et des budgets conséquents, d'au moins 3 milliards d'euros, pour son application.